

38^E RALLYE DE FOURMIES-EN-AVESNOIS

1^{er}-2 août 2020

Conditions d'accréditation

A noter : les conditions d'accréditation et votre activité sur le rallye sont susceptibles d'évoluer en fonction des mesures sanitaires liées au Covid-19. Celles-ci seront indiquées en temps et en heure par le service presse. Il vous sera demandé de les respecter.

Les règles techniques de sécurité mises en place par la FFSA et applicables imposent des mesures drastiques concernant les conditions d'accréditation.

Afin de permettre le suivi de l'événement par le plus grand nombre, avec l'obligation de respecter scrupuleusement les règles de sécurité et les consignes, le comité d'organisation et le service presse proposent deux formules :

Pack « Presse » :

Conditions d'obtention en fournissant des copies des documents officiels demandés :

- **Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle**

et/ou laissez passer média FFSA

ou justifier de l'exercice d'une activité dûment déclarée,

professionnelle (hors presse)

ou associative

ou personnelle.

- Justifier d'une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

- En complément, pour un site Internet, un blog ou une page sur les réseaux sociaux, justifier son audience.

- Avoir contracté une assurance Responsabilité Civile couvrant l'individu pour l'activité de photographe ou vidéaste lors d'une manifestation sportive de masse liée aux sports mécaniques.

Ce pack propose un accès à la salle de presse durant le déroulement de l'épreuve, aux classements et communiqués de presse, un dossier de presse (cartes, timing...), un badge, dûment et exclusivement considéré, non cessible, et une plaque presse, une chasuble de couleur distinctive « presse » ou « média » (caution de 50 € demandée) dûment et exclusivement considérée, non cessible, et un accès au parking presse (selon les places disponibles).

Précision : deux chasubles maximum par titre.

Pack « Multimédia » :

Conditions d'obtention en fournissant des copies des documents officiels demandés :

- Justifier d'une activité dûment déclarée, associative ou personnelle, à but d'information liée à l'événement.

- Justifier d'une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

- En complément, pour un site Internet, un blog ou une page sur les réseaux

sociaux, justifier son audience.

Ce pack propose un accès à la salle de presse durant le déroulement de l'épreuve, aux classements et communiqués de presse, un dossier de presse (cartes, timing...), un badge et une plaque du rallye.

En contrepartie d'un pack, la production d'articles et/ou d'images doit être justifiée auprès du service presse après l'événement.

Toute demande d'accréditation complète (avec convention média signée) doit parvenir à Frédéric Dart (tél. : 06 11 97 25 80)

*à l'adresse mail : fa.dart@wanadoo.fr au plus tard le **24 juillet**.*

Au-delà, celle-ci ne pourra être acceptée.

Chaque personne désirant une accréditation doit fournir les justificatifs demandés (copies) et respecter scrupuleusement les règles de sécurité et les consignes lors de l'événement.

Le comité d'organisation et le service presse déclinent toute responsabilité.

Ils se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Les informations de la délivrance ou non de l'accréditation sont communiquées aux intéressés par courrier électronique par le responsable du service presse de l'organisation.

Les informations relatives à la salle de presse sont communiquées aux intéressés par courrier électronique par le responsable du service presse de l'organisation, à partir du 28 juillet.

Rappel : la demande d'accréditation est obligatoire pour chaque intéressé bénéficiaire d'une chasuble média de l'année en cours obtenue auprès d'un référent d'une ligue. Toute personne portant sur l'épreuve, une chasuble média de l'année en cours sans avoir été accréditée, ou non conforme est exposée à sanction(s).